

Sur la base d'éléments concrets, nous vous invitons à vous faire une idée de ce Traité Constitutionnel...

## Pourquoi ce n'est pas une Constitution ?

Le Traité Constitutionnel résulte d'une convention désignée par les chefs d'Etats et non pas d'une assemblée constituante élue par le peuple.

C'est une forme de négation de la souveraineté populaire accentuée par une quasi absence de débats publics et une présentation apocalyptique du non.

Avec le Traité, l'engagement sur une autre voie pour l'Europe s'avèrera difficile parce qu'il nécessitera l'unanimité pour être révisé.

## La Charte des Droits fondamentaux

Adoptée à Nice en 2000, elle est présentée comme une avancée sociale très importante par les défenseurs du Traité. Or, elle est un recul par rapport à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Constitution Française :

- \* Le droit au travail est transformé en une « liberté de chercher un emploi ».
- \* Les droits à l'avortement et à la contraception ne sont pas reconnus, tandis que le droit à la vie, réaffirmé, pourrait être utilisé par les mouvements anti-IVG.
- \* Le « droit de se marier et fonder une famille » est inscrit en toute lettre, mais pas le droit au divorce.
- \* Le droit à la santé et aux prestations de sécurité sociale, les droits sociaux collectifs comme le droit de grève sont renvoyés aux législations nationales.
- \* Une annexe du Traité Constitutionnel affirme que « la référence à des services sociaux [...] n'implique aucunement que de tels services doivent être créés quand il n'en existe pas ».

Cette mauvaise entrée en matière est aggravée par le contenu même des articles du Traité que nous vous invitons à découvrir maintenant.

## Envole-toi petit argent !

*Art. I-3.2 : « L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.[...] L'instauration d'une politique économique conduite conformément au respect du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre »*

En matière de marché, les objectifs des relations dans l'Union consistent en :

- \* La suppression de tout obstacle au commerce et aux investissements étrangers
- \* La non restriction des mouvements de capitaux et l'impossibilité de les taxer

Comment pourra-t-on alors mettre en place une taxe pour financer le développement des pays pauvres (question cruciale après le Tsunami) et freiner la spéculation et l'évasion de capitaux ?

## Vers la fin des services publics

*Art. III-166.2 : « Les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux dispositions de la Constitution, notamment aux règles de concurrence. »*

Les services publics deviennent des services d'intérêt général soumis à la concurrence :

- \* Cela implique une interdiction des aides publiques qui la « fausseraient »
- \* Les dispositions prises en faveur des services publics devront être adaptées au marché
- \* Des entreprises privées pourront s'installer dans les secteurs les plus rentables

Bientôt, vendre un hamburger sera considéré au même niveau qu'assurer un service fondamental aux citoyens : des services marchands à but lucratif.

Renseignez-vous sur les chemins de fer privés en Angleterre...

## Des illusions démocratiques

*Art. I-47.4 : « La Commission peut, sur initiative d'au moins un million de citoyens de l'Union issus d'un nombre significatif d'Etats membres, être invitée à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application de la Constitution... »*

Une perspective intéressante sur le papier mais :

- \* La Commission n'est pas obligée de donner suite
- \* Et elle peut en modifier le contenu en lui enlevant ainsi son sens originel

## Le Conseil, bloqué par l'unanimité

*Art.I-23.3 : « Le Conseil statue à la majorité qualifiée, sauf dans les cas où la Constitution en dispose autrement. »*

Des domaines fondamentaux (éducation, services sociaux, fiscalité, environnement...) font partie des exceptions qui nécessitent l'unanimité. Des avancées fondamentales pourront ainsi être bloquées par l'opposition d'un seul Etat membre (Le Luxembourg sur les paradis fiscaux par exemple).

## Où est la séparation des pouvoirs ?

*Art. I-26.2 « Un acte législatif de l'Union ne peut être adopté que sur proposition de la Commission, sauf dans les cas où la Constitution en dispose autrement. Les autres actes sont adoptés sur proposition de la Commission lorsque la Constitution le prévoit. »*

La Commission, organe exécutif composé de personnes non élues, conserve l'initiative du pouvoir législatif :

- \* La concentration de l'exécutif et du législatif va à l'encontre du principe démocratique de séparation des pouvoirs.

C'est donc ça la démocratie ?

## Militairement, inféodation à l'OTAN

*Art I-41.7 : « ...Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. »*

La politique extérieure et de sécurité commune (PESC) doit respecter des obligations qui découlent de l'OTAN.

Comme au cours du conflit en ex-Yougoslavie où c'est l'OTAN, menée par les Etats Unis, qui est intervenue, l'Union ne sera pas indépendante en matière de défense.

## BCE : fais ce qu'il te plait

*Art. I-30.3 : « La Banque Centrale Européenne est une institution. Elle a la personnalité juridique. Elle est seule habilitée à autoriser l'émission de l'euro. Elle est indépendante dans l'exercice de ses pouvoirs et dans la gestion de ses finances. Les institutions, organes et organismes de l'Union ainsi que les gouvernements des États membres respectent cette indépendance. »*

La BCE agit en toute indépendance et ne fait l'objet d'aucun contrôle politique et démocratique.

Que demande le Traité à cette institution monétaire en termes de politique économique ?

- \* Une politique monétaire frileuse fondée sur la stabilité des prix et privilégiant la lutte contre l'inflation ?
- \* Une intervention avec des politiques de soutien de l'emploi et de la croissance ?

Rappelons nous que la BCE n'intervient pas pour stopper la chute du dollar face à l'euro. Elle s'est dessaisie de ses pouvoirs en terme de politique de taux de change.

**Tournez la page pour une autre Europe...**

# Dans la série Attac Campus pour les nuls



Des arguments clairs

Pour une réponse nette

Pages intérieures :

Les articles qui  
posent problème

Page de dos :

L'Europe que nous  
voulons

Construisons  
la ensemble

## QUELS SONT LES FONDEMENTS D'UNE EUROPE DEMOCRATIQUE, SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

### Sur le plan politique, ne nous enfermons pas dans les contraintes du Traité :

Le Parlement et le Conseil doivent disposer d'un droit d'initiative en matière d'actes législatifs et d'un contrôle effectif sur la commission.

Un nombre significatif de citoyens devrait avoir un véritable pouvoir d'initiative dans les politiques de l'Union par saisine du Parlement et du Conseil sans passer par la Commission.

La procédure de codécision entre le Parlement et le Conseil devrait s'étendre à des domaines fondamentaux comme la fiscalité des entreprises, l'environnement, la protection sociale et juridique des salariés.

Enfin, il faudrait instaurer la majorité qualifiée pour la révision du Traité pour qu'un seul Etat ne puisse pas bloquer la procédure si le Traité s'avère, comme nous le pensons, inadapté à l'Europe que nous voulons.

### Sur le plan économique et social :

L'Europe que nous voulons devrait pouvoir intervenir sur les mouvements de capitaux et œuvrer pour une redistribution plus juste des richesses : lutte contre la fraude fiscale, levée du secret bancaire, taxation des transactions financières, suppression des paradis fiscaux...

L'Union devrait faire converger ses Etats membres sur des critères qui nous touchent en premier lieu :

- \* Mise en place des critères de convergence sociale
- \* Harmonisation sociale et fiscale pour lutter contre la vente à perte (dumping)
- \* Politiques budgétaires et monétaires orientées vers le plein emploi

Nous ne pouvons ni ne voulons ici être exhaustifs dans nos propositions, car c'est tous ensemble que nous pourrions construire une autre Europe.

### Si vous voulez en savoir plus...

D'abord soyez curieux et ne vous fiez pas à un seul avis (le nôtre y compris !).

Suivez la campagne du NON au quotidien sur le site attac France : <http://france.attac.org/>

PDF de la fondation Copernic :  
[www.fondation-copernic.org/flash5constitutionEurop.pdf](http://www.fondation-copernic.org/flash5constitutionEurop.pdf)

Dossier Constitution dans le JAC, Journal d'Attac Campus

Contactez nous par mail : [attac-campus@attac.org](mailto:attac-campus@attac.org) ou sur notre site : [www.campus.attac.org](http://www.campus.attac.org)



La question  
à 2 euros

Peut-on être pour

L'Europe

tout en prônant

le NON au

Traité Constitutionnel ?

Une autre Europe  
est possible